Agde (34) : il agresse sexuellement sa voisine, le reste de la famille la frappe

29/05/2017 à 0h45

La mère de famille a été condamnée à 18 mois de prison avec mandat de dépôt par le tribunal correctionnel de Béziers. Avec d'autres membres de sa famille, elle a mené une véritable expédition punitive contre la victime qui avait osé porter plainte contre son mari.

C'est en quelque sorte l'acte deux d'une récente affaire judiciaire qui a été jugé ce mercredi au tribunal de Béziers. Acte un, mi-mai, un quinquagénaire agathois est jugé coupable d'agression sexuelle sur sa voisine, âgée de 20 ans. L'homme avait été condamné à 6 mois de prison et placé en détention.

Acte deux, l'épouse de l'auteur des faits se rend chez la victime pour lui demander des comptes. Elle dévaste tout dans l'appartement, la menace, la frappe, accompagnée de son fils, de sa fille et de sa belle-fille. Tout ce petit monde est donc présenté à la barre pour y répondre, selon les cas, de menace de mort, de violences commises en réunion, de dégradation. Selon la victime, cette deuxième agression, après celle du mari, aurait été beaucoup plus violente que la première. Insultée, menacée ("*Je vais te crever*"), la jeune fille trouve refuge dans sa chambre avant de tenter de s'enfuir alors que tout son mobilier est réduit en miette dans l'appartement. Rattrapée, elle est frappée […]

Midi Libre

Merci à **Lugh**